SYNDICAT LOCAL FORCE OUVRIÈRE – Justice

17 bis chemin Léonard – 97490 Sainte-Clotilde – Tel : 06.92.77.91.7

DECLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA Formation Spécialisée,

Nous ouvrons cette séance avec gravité et détermination. Le 2 mai dernier, l'ensemble des organisations syndicales du centre pénitentiaire de Saint-Denis s'est mobilisé dans un mouvement social unitaire. Ce mouvement portait des revendications claires, légitimes et urgentes : la suspension immédiate de la note de service relative aux autorisations d'absence pour garde d'enfants, la réduction des mouvements et activités dont le maintien est incompatible avec le sous-effectif chronique que nous subissons, ainsi qu'une prise en compte globale de la dégradation de nos conditions de travail.

Depuis, aucune réponse, aucun retour, pas même un signe d'écoute de la part de la direction. Ce silence est perçu par tous comme du mépris, et contribue à alimenter un climat de défiance et d'épuisement généralisé.

La Direction des services pénitentiaires de l'Outre-mer n'est pas en reste. Sollicitée à plusieurs reprises sur des sujets fondamentaux **— la situation des effectifs, la régularisation des mises à disposition, ou encore l'abondement en effectifs de l'Équipe locale de sécurité pénitentiaire —, elle persiste dans une logique d'indifférence, en ne daignant même pas répondre.**

Dans ce contexte, nous nous interrogeons sincèrement sur l'utilité de cette réunion du CSA Formation spécialisée. **Ces instances, qui devraient être des lieux de dialogue, sont devenues de simples chambres d'enregistrement, vidées de toute réelle volonté d'échange ou de construction collective.**

Nous rappelons que le dialogue social ne peut être une façade. Il doit s'accompagner d'écoute, de réponses concrètes et d'engagements clairs. Faute de cela, la fracture entre les agents et l'administration ne pourra que s'aggraver.

Nous attendons aujourd'hui plus qu'un ordre du jour déroulé mécaniquement. Nous attendons des réponses, des décisions, et surtout, du respect.

ST Denis le 16/05/25

Le Bureau Local